



Le Saint-Siège

*Discours à l'Ambassadeur d'IRLANDE,
S.E.M. Joseph F. Shields**

Lundi 2 décembre 1966

Excellence,

C'est avec grand plaisir que Nous acceptons vos Lettres de Créance d'Ambassadeur d'Irlande auprès du Saint-Siège. Cette cérémonie Nous rappelle des souvenirs très agréables de Nos propres visites à l'île d'émeraude, de l'accueil chaleureux de ses habitants, de la présence ici à Rome à plusieurs reprises de son vénérable Président, et du dévouement admirable de votre prédécesseur immédiat., à savoir Monsieur Commins.

Pendant quinze siècles, le peuple irlandais est resté fidèle à la Foi catholique. Pourtant il ne l'a pas gardé cette foi pour lui-même d'une façon avare: tout au contraire, « leur voix a résonné par tout le monde et leurs paroles jusqu'aux limites de la terre » (Ps. 18, 5). Que le Saint Esprit suscite toujours parmi les irlandais des vocations nombreuses soit au sacerdoce soit à la vie religieuse, qui puissent assurer au peuple le service ministériel et accomplir l'apostolat missionnaire de la foi, des sacrements, et de la grâce du Christ auprès des peuples lointains.

Par votre médiation bienveillante Nous remercions Son Excellence le Président et le Gouvernement de l'Irlande de leur intérêt actif, leur efforts vigoureux afin de soutenir et promouvoir les interventions du Saint-Siège en faveur de la paix mondiale et de la fraternité des nations.

A Votre Excellence, à votre famille, à vos collaborateurs, au Chef de l'Etat, au gouvernement, au peuple entier d'Irlande, en gage des grâces divines abondantes et puissantes, Nous accordons bien affectueusement Notre Bénédiction Apostolique.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.51 p.2.*

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana